

Charte pour une science ouverte Arts et Métiers

Pour une science éthique et citoyenne

Mai 2023

Septembre 2024 - Mise à jour



SOMMAIRE

PRÉAMBULE

Page 3

Engagement 1

ACCÈS OUVERT AUX PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Page 4

Engagement 2

PARTAGE DES DONNÉES DE LA RECHERCHE

Page 5

Engagement 3

AFFILIATION ET IDENTITÉ DES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS

Page 6

Engagement 4

ACCOMPAGNEMENT, FORMATION ET ÉTHIQUE

Page 7

RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

Page 8

ENGAGEMENT SIGNÉ

Page 9



Accéder directement au chapitre
en cliquant sur le pavé

PRÉAMBULE

Arts et Métiers, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, impliqué dans la formation par la recherche et associé à de nombreux partenaires industriels ou universitaires, doté de 15 laboratoires et publiant plusieurs centaines d'articles par an, souhaite par cette charte souligner son implication dans le mouvement de la science ouverte, citoyenne et éthique.

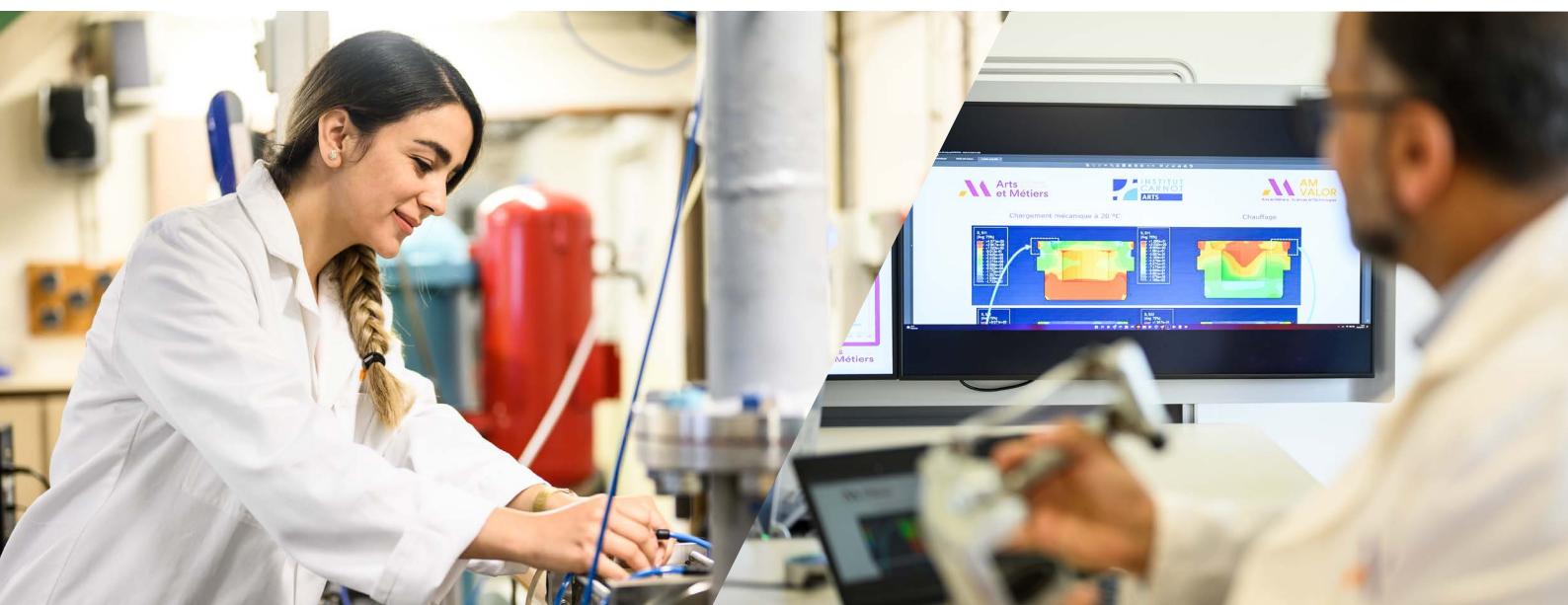
En accord avec les différents appels pour une science ouverte (Budapest 2002, Berlin 2003, Amsterdam 2016, Jussieu 2017) et le Plan National pour la Science Ouverte (PNSO), Arts et Métiers s'engage en faveur du libre accès aux publications, du partage des données de la recherche, des codes sources et logiciels et plus généralement aux pratiques de diffusion des résultats de la recherche permettant l'accès le plus large possible au savoir pour toutes et tous.

Ouvrir le fruit du travail de recherche au plus grand nombre, à la communauté scientifique mais aussi à l'ensemble des citoyens, s'inscrit dans une démarche Développement Durable et Responsabilité Sociétale de qualité, de responsabilité et de durabilité.

S'affranchir autant que possible du monopole des compagnies d'édition scientifique permet de valoriser la production scientifique au sein des Arts et Métiers, de s'assurer de son intégrité et d'inscrire dans un temps long l'accès au savoir validé par une rigoureuse démarche scientifique..

Au sein de notre établissement, cet engagement implique :

- La généralisation de l'accès ouvert aux publications scientifiques
- La mise à disposition la plus large possible des données de la recherche
- Une transparence de l'identité des chercheurs associés aux Arts et Métiers
- Un accompagnement des chercheurs et des étudiants pour valoriser et développer la science ouverte



Engagement 1

ACCÈS OUVERT AUX PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Tel qu'inscrit dans le plan national pour une science ouverte (PNSO), Arts et Métiers s'engage à mettre à disposition 100 % des publications scientifiques de ses chercheuses et chercheurs. À cet effet, l'archive ouverte SAM, par ailleurs liée à HAL, offre aux scientifiques une interface de dépôt de leur travail et à l'ensemble des personnes une voie d'accès gratuite à cette production. Les bibliographies nécessaires aux évaluations individuelles et collectives seront réalisées à partir de SAM.

Une attention particulière est portée sur l'accès pour toutes et tous aux publications scientifiques, en particulier pour les publics dits empêchés.

Par ailleurs, l'établissement demande à ses chercheuses et chercheurs d'éviter la publication de leurs travaux dans des revues de type hybride et, a minima, de préférer des journaux proposant des frais de publication (APC) faibles ou modérés, en tout cas inférieurs à 1 200 euros (montant estimé au 1^{er} janvier 2023). L'établissement accompagne ses équipes dans le repérage des journaux à favoriser comme dans celui des éditeurs prédateurs.

En tant qu'éditeur de revue scientifique Arts et Métiers s'engage à privilégier le modèle diamant de publication.

Déjà présents →

L'archive ouverte
SAM qui permet
l'accès aux
publications
Arts et Métiers

Une revue,
*International Journal
of Virtual Reality*,
fonctionnant d'après
le modèle diamant

Une équipe dédiée
à l'accompagnement
en bibliométrie
et analyse des revues
à éviter ou favoriser

À venir →

Prise en compte des
publications ouvertes
pour l'évaluation
individuelle
et collective



▶ Engagement 2

PARTAGE DES DONNÉES DE LA RECHERCHE

*« Aussi ouvert que possible,
aussi fermé que nécessaire »*

Au-delà des publications scientifiques, l'accès aux données de la recherche relève également d'une démarche de science ouverte.

En s'appuyant sur les principes FAIR (Facile à trouver, Accessible, Interopérable et Réutilisable), dans le respect du droit et en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la recherche, le partage des données de la recherche assure à la fois la transparence du travail réalisé et sa possible contribution à d'autres efforts de recherche.

À cet effet, Arts et Métiers s'engage à accompagner les chercheuses et chercheurs dans l'organisation et la plus grande ouverture possible des données, particulièrement dans la mise en place de Plans de Gestion des Données (PGD).

De même, Arts et Métiers invite les chercheuses et chercheurs à partager dans la mesure du possible, le code source issu de leurs travaux. Une attention particulière sera portée sur l'utilisation de formats ouverts pour la mise à disposition des données.

Arts et Métiers accompagne ses porteurs de projet dans le but de mieux gérer les données, mieux les partager et mieux les archiver.

Déjà présents ➔

Une cellule
« assistance DMP »
pour accompagner
les porteurs de projet
dans la mise en place
du plan de gestion
des données

À venir ➔

Prise en compte
des données ouvertes
pour l'évaluation
individuelle
et collective



Engagement 3

AFFILIATION ET IDENTITÉ DES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS

Un autre enjeu majeur de la science ouverte est de pouvoir identifier et valoriser ses contributeurs à travers l'ensemble du processus de recherche. À cet effet, Arts et Métiers s'engage à faire connaître et accompagner ses chercheuses et chercheurs dans l'attribution d'un identifiant unique et pérenne ORCID. Il leur est également demandé de respecter aux chercheuses et chercheurs de respecter la charte des signatures des publications Arts et Métiers afin de faciliter l'identification des affiliations.

Par ailleurs, une attention particulière doit être portée par les scientifiques à leur identité numérique sur les réseaux sociaux académiques. Le dépôt de textes intégraux sur des plateformes de type réseau social académique est vivement déconseillé et ne remplace, en aucun cas, le dépôt dans l'archive ouverte SAM.

Déjà présents ➔

Une signature type
pour les affiliations
de chaque laboratoire

À venir ➔

Une campagne
de promotion
des ORCID



Engagement 4

ACCOMPAGNEMENT, FORMATION ET ÉTHIQUE

Une démarche active de science ouverte ne peut se faire sans l'accompagnement et la formation au plus tôt des acteurs de la communauté scientifique. Derrière la volonté d'ouverture des publications et des données, c'est bien une culture globale de la science ouverte qu'Arts et Métiers souhaite promouvoir.

Ainsi, une offre globale de formation sera mise à disposition dès la thèse et tout au long de la carrière des chercheuses et chercheurs. Un réseau de personnes ressources sera identifié pour accompagner la communauté.

L'objectif pour Arts et Métiers est d'offrir une production scientifique de qualité, accessible au plus grand nombre, utile et éthique. La nomination d'un référent intégrité scientifique vient renforcer cette position.

Déjà présents ➔

Une formation
science ouverte
pour les doctorants
en 1^{re} année

Une adresse unique
scienceouverte@ensam.eu
pour accompagner
les chercheuses
et chercheurs

Un référent
intégrité scientifique :
Jean-Christophe
Batsale

À venir ➔

Formations à la
science ouverte sous
forme de capsules
vidéos déposées
sur la plateforme
de ressources
pédagogiques
RELIAM



RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

Engagement 1

ACCÈS OUVERT AUX PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Déjà présents ➔

L'archive ouverte SAM
qui permet l'accès
aux publications
Arts et Métiers

Une revue, International
Journal of Virtual Reality,
fonctionnant d'après
le modèle diamant

Une équipe dédiée
à l'accompagnement
en bibliométrie et analyse
des revues à éviter ou favoriser

À venir ➔

Prise en compte
des publications ouvertes
pour l'évaluation individuelle
et collective

Engagement 2

PARTAGE DES DONNÉES DE LA RECHERCHE

Déjà présents ➔

Une cellule « assistance DMP »
pour accompagner les porteurs
de projet dans la mise en place
du plan de gestion des données

À venir ➔

Prise en compte
des données ouvertes
pour l'évaluation individuelle
et collective

Engagement 3

AFFILIATION ET IDENTITÉ DES CERCHEUSES ET CERCHEURS

Déjà présents ➔

Une signature type
pour les affiliations
de chaque laboratoire

À venir ➔

Une campagne de promotion
des ORCID

Engagement 4

ACCOMPAGNEMENT, FORMATION ET ÉTHIQUE

Déjà présents ➔

Une formation science ouverte
pour les doctorants en 1^{re} année

Une adresse unique
scienceouverte@ensam.eu
pour accompagner
les chercheuses et chercheurs

Un référent intégrité scientifique :
Jean-Christophe Batsale

À venir ➔

Formations à la science ouverte
sous forme de capsules vidéos
déposées sur la plateforme de
ressources pédagogiques RELIAM

ENGAGEMENT SIGNÉ



Charte science ouverte Pour une science éthique et citoyenne

Mai 2023

Arts et Métiers Sciences & technologies, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, impliqué dans la formation par la recherche et associé à de nombreux partenaires industriels ou universitaires, portant l'institut Carnot Arts, doté de 15 laboratoires et publant plusieurs centaines d'articles par an, souhaite par cette charte souligner son implication dans le mouvement d'une science ouverte, éthique et citoyenne.

Ouvrir le fruit du travail de recherche au plus grand nombre, à la communauté scientifique mais aussi à l'ensemble des citoyens, s'inscrit dans une démarche de développement durable et de responsabilité sociétale et environnementale qui est un des piliers de la stratégie de l'établissement.

Cette démarche s'inscrit dans les préconisations des différents appels pour une science ouverte (Budapest 2002, Berlin 2003, Amsterdam 2016, Jussieu 2017) et de Plan National pour la Science Ouverte (PNSO).

Arts et Métiers Science & Technologies fait le choix de s'engager dans une politique d'ouverture équilibrée de ses publications, données de la recherche et codes sources, dans le respect du principe européen « aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire ». Ainsi, cette charte s'applique en respectant les limites imposées par les accords de confidentialité avec les partenaires industriels dans le cadre de la recherche partenariale. Arts et Métiers entend promouvoir une recherche de haute qualité dont l'ouverture favorise la vérification et la reproductibilité des résultats, répondant ainsi à une exigeante intégrité scientifique.

Cette démarche vise donc à une diffusion la plus large possible de l'ensemble des résultats scientifiques (publications et données) que nous décidons, le cas échéant avec nos partenaires, de rendre public. Au-delà d'une démarche s'inscrivant dans la dynamique européenne de la science ouverte, cette politique, qui doit s'appuyer sur les bons outils a un impact direct sur le rayonnement de l'école, la citation de ces travaux et son positionnement dans les classements internationaux.

Cette charte décrit les engagements pris par l'établissement en faveur du libre accès aux publications, du partage des données de la recherche, des codes sources et logiciels et plus généralement à des pratiques de diffusion des résultats de la recherche permettant l'accès le plus large possible au savoir pour toutes et tous.

Laurent CHAMPANEY
Directeur Général

Ivan IORDANOFF
Directeur Général Adjoint
Recherche et Innovation

Christine OLLENDORFF
Directrice de l'Information
Scientifique et de la Science
Ouverte



ARTSETMETIERS.FR

